Chère Madame, chère Mademoiselle,
cher Monsieur,

Elu au service de notre département depuis 9 ans, nous avons appris à nous connaître et à travailler ensemble, aux côtés de Roger Corrèze et Kléber Loustau.

Notre ami Roger Corrèze a décidé de se retirer, comme il l'avait annoncé depuis deux ans. Chacun a pu bénéficier de l'immense travail accompli par lui avec dévouement, passion et efficacité pour notre région. Il a battu le record de longévité comme député de la circonscription; il reste dans le cœur de tous. Mon objectif est de poursuivre son œuvre.

Cette campagne législative est précipitée par la décision du pouvoir socialiste. Mais j'ai voulu vous rendre visite en tenant une permanence dans toutes les communes: être à votre écoute et à votre service sera ma ligne de conduite.

C'est sur ses actes que l'on juge un homme. Pour ma part, comme maire de Lamotte-Beuvron je me réjouis d'avoir pu en 5 ans réaliser avec mon Conseil municipal la nouvelle salle des fêtes, la zone industrielle (plus de 150 emplois nouveaux assurés), la restauration de l'église, les salles de sports, le nouveau cinéma, les abords de la RN 20 après les travaux de mise hors gel décidés par l'Etat. Comme président du syndicat de la Sologne, c'est à l'unanimité des 48 représentants des communes que les grandes décisions sont prises dans les divers domaines de l'aménagement. En ce sens, le village de Chaumont est une chance pour toutes nos communes qui recevront l'offre de 450 emplois.

Avec ces réalisations concrètes, j'ai fait la preuve que l'on peut être aussi efficace dans l'opposition que dans la majorité quand on travaille avec sérieux et conviction. Quel bilan peuvent présenter mes adversaires?

Le cœur à l'ouvrage, pour la France que nous aimons, rassemblons-nous dès ce 5 juin.

Avec mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Patrice Martin-Lalande.

Solognot depuis l'enfance, Patrice Martin-Lalande est arrivé à Lamotte lorsque son père a été nommé médecin-directeur au Sanatorium des Pins (géré par la Fédération des anciens combattants et prisonniers de guerre) — Etudes à Lamotte, en faculté de droit à Orléans et à "Sciences Po" à Paris — Marié, père de 3 garçons - Travaille pendant 5 ans au Conseil régional et pendant 11 ans dans des cabinets ministériels.

Vu, le candidat

imp. autrive - lamotte-beuvron - romorantin

Pour la défense des intérêts de la Sologne et des vallées du Cher et de la Loire

VOTRE PROCHAIN DÉPUTÉ



Patrice Martin dit

MARTIN-LALANDE*

candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre
maire de Lamotte-Beuvron, conseiller général
conseiller régional, président du syndicat de la Sologne

Remplaçant: Michel GIRARD, maire de Châtillon-sur-Cher

* nom d'état-civil suivi du nom d'usage de la famille depuis 3 générations.

PATRICE MARTIN-LALANDE: LE CŒUR A L'OUVRAGE

A l'Assemblée nationale, je défendrai les grands objectifs qui rassemblent largement les Français et que propose "l'union du rassemblement et du centre" (RPR-UDF); avec comme priorité absolue l'emploi et les mesures sociales.

Un député c'est aussi prioritairement l'animateur et le défenseur de sa région, celui qui agit pour mobiliser les énergies et les talents, pour faire avancer les projets, pour défendre les individus et en priorité les moins favorisés.

Le travail est immense: il exige une expérience sérieuse, ardeur et enthousiasme de tous les jours, disponibilité et présence sur le terrain. Avoir donc le cœur à l'ouvrage.

1 DYNAMISER NOTRE ECONOMIE POUR L'EMPLOI

- alléger les charges des entreprises afin d'investir et de créer des emplois durables.
- améliorer les voies de communication (vallée du Cher, désenclaver Romorantin par l'autoroute prioritaire vers Vierzon, après une concertation approfondie avec les élus et les personnes concernées).
- développer l'activité agro-alimentaire sur place.

2 UNE AGRICULTURE BIEN VIVANTE

- assurer un revenu décent; statut de l'agricultrice.
- favoriser le drainage, l'irrigation; et l'installation des jeunes.
- soutenir les efforts pour la qualité, les élevages, les cultures nouvelles et la commercialisation des produits (vins, légumes, fruits,...).
- développer la pluriactivité (pisciculture, forêt, chasse, tourisme à la ferme).

3 COMMERCE ET ARTISANAT MOTEURS DE LA VIE LOCALE

- maintien des commerces dans les bourgs (comme les boulangeries de Fontaines et La Ferté-Imbault, la boucherie de Saint-Viâtre,...).
- valorisation de l'apprentissage et de l'enseignement alterné.
- veiller à l'équilibre entre les diverses formes de commerce.

4 PRIORITE A L'EDUCATION ET A LA FORMATION

- maintenir les écoles rurales menacées
- continuer d'améliorer les collèges et lycées (22 millions de francs de travaux obtenus par P. Martin-Lalande au Conseil régional pour les lycées de Romorantin; Saint-Aignan).
- maintenir un traitement équitable de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

5 RENFORCER LA FRATERNITE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES FRANÇAIS

- combattre la solitude et la pauvreté sous toutes ses formes: personnes âgées, chômeurs de longue durée, jeunes à la recherche d'un premier emploi.
- maintenir le pouvoir d'achat des retraités et des allocations familiales.
- ceux qui veulent bénéficier des avantages de la nationalité française doivent respecter pleinement les lois et les valeurs de la France — contre le droit de vote des étrangers.
- maintenir la Sécurité sociale et les remboursements.

6 LA VIE DANS NOS COMMUNES

- aider à l'équipement: opérations "cœur de village", amélioration des logements, terrains et salles de sports et de fêtes.
- maintenir les services publics ruraux (école, poste, transport; perception comme à Mennetou).
- soutenir les initiatives des associations.

7 LE TOURISME, GISEMENT D'EMPLOIS

- aide aux gîtes ruraux, à l'hôtellerie rurale.
- promotion d'itinéraires: routes des vins, route François 1er.
- poursuite de l'action des pays d'accueil Sologne et vallée du Cher, du SITOVAL, etc...
- ouverture au tourisme moderne en respectant l'environnement (village Center Parcs à Chaumont: 450 emplois en 1990).

8 L'ENVIRONNEMENT, RICHESSE DE TOUS

- protéger le patrimoine naturel de la Sologne et des vallées du Cher et de la Loire (maîtrise des carrières, décharges,...).
- conserver et mettre en valeur le patrimoine de nos villages.
- être attentif à l'évolution des centrales de Saint-Laurent.